

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 66 (1883)

Vereinsnachrichten: Rapport du Comité central pour 1882/1883

Autor: Soret, L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I.

Rapport du Comité central *pour 1882/1883.*

La marche de la Société depuis la réunion de Linthal a été tout à fait normale et le Comité n'a eu à s'occuper d'aucune question extraordinaire.

Le Compte rendu de M. le Dr. Custer, notre Questeur, fera connaître notre position financière avec quelque détail. En résumé le solde du Compte général s'élevait à Fr. 5303. 73 au 30 Juin dernier tandis qu'il n'était que de Fr. 4242. 79 au 30 Juin 1882. Il y a donc une amélioration dont nous pouvons nous rejouir. Cependant, nous devons le dire, ce résultat provient en partie de circonstances accidentelles, et nous avons à prévoir de fortes dépenses dans l'avenir. En particulier, la publication de nos Mémoires, qui constitue l'un des objets les plus importants que notre Société puisse se proposer, a repris une activité plus grande, des matériaux nombreux ont été présentés à la Commission et il est fort à désirer qu'elle ne soit pas arrêtée par l'exiguïté de nos ressources. Dans ce but nous recommandons aux Sections cantonales de chercher à recruter de nouveaux membres de la Société centrale et de nouveaux souscripteurs à nos Mémoires.

Le Bibliothécaire dans son Rapport bisannuel qui sera présenté tout à l'heure, conclut par la demande d'un crédit supplémentaire de Fr. 100 pour chacune des années 1883 et 1884; l'allocation annuelle totale serait

donc portée de Fr. 600 à Fr. 700. — Après examen de la question, le Comité central appuie cette demande.

La Confédération nous a alloué pour 1883, comme par le passé, des Crédits de

Fr. 15000 pour la Commission géodésique,
Fr. 15000 » » géologique.

Nous en avons demandé le renouvellement pour l'année 1884.

Les Rapports de ces deux Commissions feront connaître la marche de leurs travaux.

Nous avons à proposer à l'Assemblée la ratification du choix de deux Membres pour remplir dans la Commission géodésique les places laissées vacantes par le départ de M. le Col. Dumur et par le décès de M. le Prof. E. Plantamour. Sur le préavis de la Commission, le Comité central propose pour ces fonctions M. le Col. Lochmann, Chef du Bureau topographique fédéral, et M. le Col. E. Gautier, Directeur de l'Observatoire de Genève.

En ce qui concerne, non pas précisément la Commission géologique, mais un point qui se rattache aux objets dont elle s'occupe, nous avons à mentionner le fait suivant:

Le bloc erratique de la moraine de Monthei qui nous avait été donné par M. Breganti en 1869 (voir Actes de Frauenfeld 1871, p. 93) avait été dédié par nous à notre Collègue vénéré le Prof. Bernard Studer. Pendant notre session de Bex nous avions été le reconnaître et le baptiser solennellement du nom de notre doyen (Actes de Bex 1877, p. 360). Mais une erreur avait été commise à cette occasion et l'inscription commémorative fut gravée par le sculpteur sur un autre bloc qui ne nous appartenait pas et qui tomba sous le ciseau des graniteurs. L'erreur ayant été reconnue et notre pro-

priété vérifiée, nous avons constaté que notre bloc était intact et nous avons fait graver sur le granit l'inscription suivante :

A BERNARD STUDER
LA Soc. HELV. Sc. NAT. 1877
DON BREGANTI 1869.

Notre Collègue M. le Prof. *H. Dufour*, de Lausanne, et M. le Directeur *C. Rosset*, de Bex, ont bien voulu se charger de procéder à cette rectification.

Le Rapport de la Commission de la fondation *Schläfli* ne donne lieu à aucune explication: le Comité central propose simplement l'adoption de ses conclusions.

La Commission des Tremblements de terre demande qu'une somme de fr. 250 lui soit allouée pour l'exercice courant, et elle propose qu'il lui soit adjoint deux nouveaux membres, MM. les Prof. *Hess*, à Frauenfeld, et *Friih*, à Trogen. Les conclusions sont appuyées par le Comité central.

L'année dernière la Société a voté un crédit de fr. 300 pour les frais de l'Exposition nationale. Il sera donné lecture d'un Rapport de M. le Prof. *Fritz Burckhardt* sur ce sujet. Nous proposons que des remerciements lui soient votés ainsi qu'à M. *Billwiller* qui l'a activement secondé dans son mandat.

Il nous reste à rendre compte de l'emploi qui a été fait d'une somme de fr. 340 environ, don de M. *Meuri-coffre*, à affecter comme subside à des personnes se rendant à Naples pour travailler dans le laboratoire zoologique du Prof. *Dohrn*. Sur le préavis de la Commission fédérale qui a pris récemment la direction de ce qui concerne la table réservée à la Suisse dans ce laboratoire, le Comité central a alloué, à titre de subside,

fr. 170 à M. *Steck* et fr. 170 à M. *Keller* qui ont occupé ou occuperont cette table dans le courant de l'année. La somme provenant de la générosité de M. *Meuricoffre* se trouve donc épuisée, et ce poste cessera désormais de figurer dans les Comptes de la Société.

Au nom du Comité central,

Le Président:

L. Soret.